

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSÉ, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est à l'heure qu'il est sous presse, et dans quelques jours sera prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui se trouvent dans une des catégories suivantes :

1o. Ceux qui auront payé leur abonnement courant, pourvu que le terme pour lequel ils auront payé renferme les trois premiers mois de l'année prochaine.

2o. Ceux dont l'abonnement expire le, ou avant le 1er Janvier prochain, et qui le renouvelleront, en payant le terme courant et les six mois suivants, d'avance.

3o. Enfin les nouveaux abonnés qui donneront leurs noms d'ici au 1er Janvier, et paieront pour six mois en s'abonnant.

N. B.—Les nouveaux abonnés peuvent faire dater leur abonnement soit du 1er Mai dernier (numéro dans lequel commence le roman de l'Intendant Bigot, et dans ce cas, ils devront payer un an d'abonnement), soit du 1er Janvier prochain.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'Opinion Publique. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents la recevront partout d'ici au 1er Novembre. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée sur un bois, et les frais de poste payés.

Montréal, 26 Octobre 1871.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 2 NOVEMBRE 1871

ÇA ET LÀ.

RÉUNIONS DES EVÊQUES.

Les journalistes n'ont pu encore malgré les efforts les plus désespérés percer le mystère à qui entouré les délibérations des évêques de la province dans la réunion qui vient d'avoir lieu à Québec. On a même pris la peine d'avertir le public que les journaux ne savaient rien, et qu'on ne devait pas les croire s'ils se donnaient l'air de savoir quelque chose. Le *Nouveau-Monde* cependant, dit qu'il a droit d'espérer les plus heureux résultats pour la religion de cette réunion auguste. Cette espérance n'a rien de compromettant ; il est naturel de penser que nos évêques n'ont pris aucune décision défavorable aux intérêts de l'Eglise ou de la société. On peut même supposer que les discussions ont été paisibles et amicales. Il serait assez difficile de former une réunion d'hommes dont le caractère, la science et la vertu offrissent plus de garantie même aux gens timorés. Un club formé des rédacteurs du *Nouveau-Monde* et de la *Mémoire*, du *Journal des Trois-Rivières* et du "Constitutionnel," de la *Gazette* et du *Messenger de Sorel* n'aurait pas mieux fait sous ce rapport.

Il est heureux que les journalistes ne soient pas aussi entreprenants et indiscrets ici qu'en Europe ou aux Etats-Unis ; on aurait trouvé le moyen de violer le mystère. Cependant, je suis surpris que les propriétaires du *Pays* n'aient pas réussi à pénétrer dans le lieu où se passaient des choses si graves, à la peine d'y introduire leur correspondant québécois, sous le costume d'un chanoine. Les sacrifices qu'ils font pour donner à leurs pieux lecteurs, des nouvelles religieuses nous faisaient croire qu'ils seraient à la hauteur des circonstances.

Le *Pays* parle de la Confédération de manière à rendre jaloux les journaux ministériels qui n'auront plus leur raison d'être, si le principal organe de l'opposition fait leur besogne. Le tableau séduisant que ce journal vient de faire de la Colombie, va obliger M. Achintre de sortir ses plus belles conclusions.

Pendant que le *Pays* revient aux bons principes, la *Minerve*, craignant sans doute de se trouver avec lui, s'éloigne un peu ; elle se promène sur les boulevards, la canne à la main, pour donner le temps à son antipode de laisser la place.

Le *Nouveau-Monde*, de son côté, effrayé de voir le *Pays* se convertir si promptement, se hâte pour arriver avant lui au secours du gouvernement délaissé. C'est dans les épreuves, dit-il, qu'on connaît ses amis.

L'*Evénement*, plus dégoûté que jamais des choses humaines, veut voir quelles émotions on éprouve à être l'organe officiel d'un gouvernement. Les programmistes, scandalisés d'un tel abus des principes, croient que le monde touche à sa fin, et

L'*Evénement* rit plus que jamais, malgré les remontrances de M. Routhier.

Pour achever de brouiller les cartes, arrive la nomination de l'Orateur. Le gouvernement soutient M. Blanchet, le *Nouveau-Monde* M. Bellerose, la *Minerve* M. Chapleau et la *Gazette* M. Cassidy. Un cinquième candidat surgira sans doute avant longtemps. Si nous étions le gouvernement, nous savons bien ce que nous ferions. Pourtant non, nous ne le savons pas.

Il est temps que les élections fédérales arrivent pour mettre les choses en leur place. Lorsqu'on se sera donné quelques coups de bâton, on connaîtra mieux son parti et sa place.

LE CERCLE LITTÉRAIRE.

Au moment où le Cercle Canadien se dressait sur le bout des pieds, le Cercle Littéraire se réveillait de son sommeil par un coup d'éclat. Comme nous avons dit qu'il ne restait plus que le Cercle Canadien et l'Union Catholique, nous sommes obligés de nous rétracter ; et il faut l'avouer, si tous les jours du Cercle Littéraire sont aussi beaux que celui de son réveil, il faudra bien lui porter respect.

M. Martineau nous disait, mardi de la semaine dernière, ce que le Séminaire, dans son inépuisable générosité, veut faire pour la jeunesse ; et il a dit cela, on peut présumer comment. Il parlait sur des notes ; par conséquent, c'était de l'improvisation, cela doit être noté afin de faire mieux apprécier la facilité de parole et le talent brillant de ce prêtre remarquable. Il s'agit, cette fois, de doter la jeunesse d'une bibliothèque publique où chacun trouvera les livres propres à ses études, à son état.

La séance fut brillante ; elle fut ouverte et terminée par M. Bayle, Supérieur du Séminaire qui, malheureusement, ne fait pas entendre ce qu'il sait si bien dire.

Les hon. MM. Ouimet et Dorion, appelés à prendre la parole, remercièrent le Séminaire de sa générosité au nom de la jeunesse et de la ville de Montréal.

Il y eut aussi du chant et de la musique ; la magnifique salle du Cabinet de Lecture était pleine comme un œuf.

LE CERCLE CANADIEN.

Cette jeune et ardente société a discuté, vendredi dernier, la question du libre-échange et de la protection. Les discutants étaient MM. Bêique, Christin, Préfontaine, Forget, Rainville, Thibault, Bienvenu et Lareau.

M. J. Bte. Rolland, appelé à prendre la parole, fit quelques remarques pleines de bon sens et d'esprit pratique.

M. Bêique a l'esprit logique, le jugement calme et droit ; il a plaidé la cause de la protection avec beaucoup d'habileté et de discernement.

M. Christin a le ton un peu cassant, la mine un peu raide ; on croit que c'est de l'affectation, lorsque c'est peut-être de la timidité. Il mérite qu'on lui dise cela dans l'intérêt de son talent ; peu de jeunes gens parlent le français aussi bien que lui et peuvent discuter avec autant de succès des questions sérieuses ; sa manière de parler est caractéristique et au-dessus du commun.

M. Bienvenu a été court, vif, énergique.

TRISTE BILAN.

D'après le tableau officiel américain, le nombre des Canadiens qui ont émigré aux Etats-Unis durant l'année finissant le 10 juin 1871, serait de 26,766.

Vingt-six mille, sept cent soixante-et-six!!! Quel chiffre écrasant ! Quelle mutilation de la patrie ! Et l'on dit que le pays est prospère ! On vante ses progrès ! On compare sa prospérité à celle du peuple où la moitié de la population va chercher du travail, du pain !

Non, avouons donc notre mal et tâchons de le guérir en créant l'industrie. Inutile de chercher ailleurs notre salut ; on arrêtera les flots de cette terrible émigration, lorsqu'ils rencontreront ici ce qu'ils vont chercher aux Etats-Unis, des manufactures.

Ce qui nous surprend, c'est que nos hommes publics puissent s'occuper d'autre chose que de cela. Mais ne sait-on pas que chaque année, l'émigration nous enlève une grande partie de ce que nous avons acquis. Eh ! que nous fait à nous, surtout Canadiens-français, que nous ayons quelques milliers de piastres de plus ou de moins dans le coffre public au bout de l'année, lorsque l'émigration nous a arraché des millions !

L. O. DAVID.

MARIAGE.

A Sor-d, le 29 octobre dernier, Michel Mathieu, Ecr., Shérif du district de Richelieu, conduisait à l'autel Mlle Marie-Antoinette-Emélie, fille de l'hon. David M. Armstrong, Conseiller Législatif ; M. le Grand Vicair Millier officiait.

Nous présentons nos félicitations à notre ami, M. Mathieu, et nos meilleurs souhaits à l'heureux couple, qui quittait Montréal lundi pour un tour de noces aux Etats-Unis.

AVIS A NOS ABONNÉS DE LA VILLE.

Nos bureaux No 1, Côte de la Place d'Armes seront ouverts tous les lundis soir de 7½ à 9 heures, pour donner plus de facilité à ceux qui ne peuvent y venir le jour et qui désirent payer leur abonnement pour recevoir la prime.

IMMIGRATION FRANÇAISE.

Voilà une question sur laquelle nous sommes parfaitement à l'aise pour écrire. Car, bien sûr, personne n'osera contester l'opportunité d'attirer ici le plus grand nombre de bras possible. Les vieilles attaches et les préjugés nationaux n'existant plus qu'en nuances, nous n'hésitons pas à donner l'hospitalité de notre vaste territoire à tout homme de bonne volonté qui veut apporter son concours au développement de nos richesses coloniales. Nous savons qu'un honnête émigrant devient un brave citoyen, n'importe soit la nouvelle patrie qu'il adopte. Il tient sans doute au sang qui coule dans ses veines, mais il le mêle aussi, généreusement, soit par alliance, soit sur les champs de bataille, au sang de la nation qui l'a accueilli dans son sein. Quant à ses bras, ils sont acquis au travail et à l'industrie, et toutes ses sueurs appartiennent au sol.

Une émigration française, toute spontanée, se prépare en ce moment à Paris, dans des conditions telles, que nous devons nous efforcer, par tous les moyens en notre pouvoir, d'en assurer le succès. Les émigrants seront choisis, triés pour ainsi dire, principalement parmi les bons habitants de l'Alsace et de la Lorraine, et transportés ici aux frais de la *Société Générale Forestière*, qui va donner au gouvernement, avant de lui demander aucun octroi ou subvention, toutes les garanties désirables, d'établissement, de stabilité et de durabilité. D'ici là, toutefois, rien n'empêche que nous prévenions l'opinion publique en sa faveur, en publiant le projet de colonie et les "notes à l'appui," que M. Vannier, son agent actif et intelligent, vient de soumettre au gouvernement de la province :

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FORESTIÈRE, de France, dont le siège est à Paris, No. 1, place du Théâtre Français ;

Par l'intermédiaire de V. Vannier, son agent, à Québec,

A l'honneur de soumettre au gouvernement de la province de Québec, la demande d'un octroi gratuit de trois cent vingt mille acres de terre, à prendre dans les lots disponibles des comtés de Dorchester et de Beauce, pour y établir des colons Français.

Cet octroi pourrait être fait aux charges et conditions suivantes, que la Société s'engage à remplir :

1o Dans les dix années à partir du 1er janvier 1872, la Société Générale Forestière établira, sur les terrains octroyés, seize cents colons et leurs familles.

2o Elle bâtera seize cents maisons en bois, d'au moins vingt pieds sur seize (une maison par famille.)

3o Elle fera défricher au moins trente-deux mille acres de terre, qui devront être tenus en bon état de culture.

4o Deux cents colons et leurs familles seront installés sur ces terres, le premier juillet prochain, au plus tard, et deux cents familles y seront également installées, chacune des années suivantes, jusqu'au nombre de seize cents accompli.

Et par défaut, de la part de la Société, de remplir ces clauses et conditions, dans leur entier, la concession subirait une réduction proportionnelle, si le gouvernement l'exigeait, et il reprendrait possession de ses terrains non-occupés, sans que la Société Forestière puisse prétendre à aucune indemnité pour les sommes d'argent qu'elle aura dépensées.

Pour la Société Générale Forestière de France,

V. VANNIER,

Agent pour le Canada.

Québec, octobre 1871.

NOTES A L'APPUI.

Sommes à dépenser par la Société, pour l'organisation de la colonie.

1o Transport des colons pris dans leurs villages, avec leurs familles, et amenés sur les terres de la colonie ; cent soixante piastres par famille..... \$256,000.

2o Nourriture de seize cents familles, à \$20.00, par mois, pendant 18 mois : .. 576,000.

3o Construction de seize cents maisons, à cinquante piastres l'une .. 80,000.

4o Avance pour animaux, instruments, graines de semence, \$80.00 par colon : .. 128,000.

5o Frais de voyages, de bureaux, d'agences, remises aux agents, \$40.00 par famille .. 64,000.

6o Pertes et imprévu .. 40,000.

Total investi. \$1,144,000.

Les terres dont nous demandons l'octroi sont cotées à la somme de \$115,420 par l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne. Ce montant représente 10 p. c. du capital que nous devons engager.

Sur les frais de transport, tout notre capital sera dépensé dans la Province, à bref délai, sans compter les dépenses que feront les colons personnellement ; le revenu des douanes, de la poste, des licences, etc., compensera bien le prix des terres octroyées gratis, car nous ouvrons la porte à un nouveau système de colonisation et à des besoins nouveaux. Du reste, nous ne demandons à la Province de Québec, que ce qui est donné à tout émigrant dans Ontario et les Etats-Unis, et ce qu'elle accorde elle-même sur les chemins publics, aux Sociétés de colonisation et aux chemins de fer.

Le tout humblement soumis.

V. VANNIER,

Agent pour le Canada.

Dans notre prochain numéro, nous ferons connaître les conditions de défrichement et d'établissement dans lesquelles la Société se propose d'opérer.

Colonisateur.

LES CHUTES DE LA RIVIÈRE YAMASKA.

Ces chutes se trouvent près de Cowansville joli village du township de Durham, qui renferme environ six cents âmes. La rivière Yamaska arrose, comme l'on sait, les townships de l'Est où elle a sa source près de la frontière américaine, passe devant la ville de St. Hyacinthe et va se jeter à travers les comtés de Rouville et de Richelieu dans le lac St. Pierre. Cette rivière est semée en quelque sorte de pouvoirs d'eau dont quelques uns seulement sont exploités : s'ils l'étaient tous comme ils devraient l'être, les comtés quelle traverse et la ville de St. Hyacinthe seraient beaucoup plus riches.

LES PETITS PÉLERINS.

C'est une scène de dévotion. Deux enfants d'Italie vont rendre hommage à la Vierge Marie ; la jeune fille assise sur un débris de colonne antique offre des fleurs à Marie et récite un *Ave Mari*, pendant que le petit garçon tire de son chalumeau des sons mélodieux.